

[marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr)

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT



OPH de La Rochelle (17)
2 avenue de Varsovie
17000 La Rochelle

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Office Public de l'Habitat de La Rochelle - OPH (17)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 27170002300010

Code postal / Ville : 17000 La Rochelle

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : DLC26S0002

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : COMBET - Tél : +33 0546004994 - Mail : thcombet@office-agglo-larochelle.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir l'article 3 du règlement de consultation

Capacité économique et financière : Voir l'article 3 du règlement de consultation

Capacités techniques et professionnelles : Voir l'article 3 du règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 02 février 2026 - 16:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Travaux de mise en conformité légionnelle de 5 EHPAD de l'OPH**

Classification CPV : 50700000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de mise en conformité légionnelle de 5 EHPAD de l'OPH

Lieu principal d'exécution : Agglomération de La Rochelle

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloté : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non